

<p style="text-align: center;"><b>CONVENTION DE PARTENARIAT MUSEES DE LA VILLE DE ROUEN – TCAR RESEAU ASTUCE SAISON 2012 - 2013</b></p>
---

Entre le partenaire

**TCAR – RESEAU ASTUCE**

Dont le siège social est situé 5 rue de la petite chartreuse B.P.- 99 - 76002 ROUEN Cedex 1  
Représentée par Stéphane Guenet, Président

D'une part,

Et le bénéficiaire

**La Ville de Rouen**

Représentée par Laurence Tison, Adjointe au Maire, Chargée de la Culture, agissant au nom et dans l'intérêt de ladite Ville, agissant en vertu de la délibération du 12 octobre 2012 et de l'arrêté du 9 juillet 2012

Ayant tout pouvoir à cet effet

D'autre part,

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

La TCAR – Réseau Astuce a décidé de s'associer sur l'année 2012 – 2013 aux différentes manifestations culturelles des musées de la Ville de Rouen et d'en donner un large écho.

Ci-dessous les événements programmés à venir :

Véra Molnar, *Une Rétrospective (1942 - 2012)* / 15 juin - 30 septembre 2012

Le Temps des Collections / 12 octobre 2012 - 26 mai 2013

Nicolas Colombel (1644 - 1717) / 9 novembre 2012 - 24 février 2013

CECI AYANT ÉTÉ EXPOSÉ, IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

**ARTICLE 1 - OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration au présent partenariat entre les deux parties et leurs engagements respectifs.

**ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE TCAR – Réseau Astuce**

Le Partenaire s'engage à faire un large écho aux événements des musées de la Ville de Rouen par les engagements suivants :

### **1. Véra Molnar, *Une Rétrospective (1942 - 2012)* / 15 juin - 30 septembre 2012**

- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs, semaine 25 (18 juin 2012)
- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs, semaine 25 (18 juin 2012)
- Diffusion de flyers en agences TCAR – Réseau Astuce à partir de la semaine 25 (18 juin)
- Annonce de l'événement sur le site 365-jours.info ainsi que sur la page Facebook

### **2. Le Temps des Collections / 12 octobre 2012 - 26 mai 2013**

#### **Octobre 2012**

- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs, semaine 42 (15 octobre)
- Annonce de l'événement dans la newsletter d'octobre 2012
- Diffusion de flyers en agences TCAR à partir de la semaine 41 (8 octobre)
- Annonce de l'événement sur le site 365-jours.info ainsi que sa page Facebook
- Affichage dos-conducteurs semaine 42 (impression à la charge de MBA pose et dépose à la charge de TCAR : 220 exemplaires de A4 en portrait)
- Kakémonos à la station Gare d'octobre 2012 à mai 2013 (impression à la charge de MBA, pose et dépose à la charge de TCAR- Réseau Astuce)

#### **Janvier 2013**

- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs, semaine 04 (21 janvier 2013)
- Annonce de l'événement dans la newsletter de janvier 2013
- Annonce de l'événement sur le site 365-jours.info ainsi que sa page Facebook- Affichage en coulisse semaines 03, 04, 05 à partir du 14 janvier 2013 (impression à la charge de MBA, pose et dépose à la charge de TCAR – Réseau Astuce : 160 exemplaires / 98 x 30 cm / Papier couché brillant recyclé (60%).250 g/m<sup>2</sup>)

#### **Mars 2013**

- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs semaine 10
- Annonce de l'événement dans la newsletter de mars 2012
- Annonce de l'événement sur le site 365-jours.info ainsi que sa page Facebook
- Affichage en coulisse semaines 10 et 11 (impression à la charge de MBA, pose et dépose à la charge de TCAR – Réseau Astuce)

### **3. Nicolas Colombel (1644 - 1717) / 9 novembre 2012 - 24 février 2013**

- Annonce de l'événement sur les Bornes d'Information Voyageurs, semaine 46 (12 novembre)
- Annonce de l'événement dans la newsletter de novembre 2012
- Diffusion de flyers en agences TCAR –Réseau Astuce, à partir de la semaine 46 (12 novembre)
- Annonce de l'événement sur le site 365-jours.info ainsi que sa page Facebook

## **ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE**

Les musées de la Ville de Rouen s'engagent à faire bénéficier la TCAR – Réseau Astuce des contreparties suivantes :

### **1. Véra Molnar, *Une Rétrospective (1942 - 2012)* / 15 juin - 30 septembre 2012**

- Offrir 20 entrées pour l'événement
- Offrir 5 catalogues

### **2. Le Temps des Collections / 12 octobre 2012 - 26 mai 2013**

- Offrir 45 entrées pour l'événement, soit 3 vagues de 15 entrées (octobre 2012, janvier et mars 2013)
- Offrir une soirée privée au MBA. Définir une date avec le musée. Soirée pour 250 personnes maximum dans le Jardin des Sculpture (comprend : la mise à disposition du lieu, le personnel de surveillance, l'accueil, le vestiaire. Les frais de bouche et de cocktail restent aux frais de la TCAR – Réseau Astuce).
- Offrir 10 catalogues
- Offrir 10 laissez-passer annuels valables pour 2 personnes : accès collections et exposition
- Intégrer le logo TCAR sur certains supports : Dossier de presse, invitation au vernissage, dépliant sur l'exposition, programme semestriel (de septembre 2012 à mars 2013)

### **3. Nicolas Colombel (1644 - 1717) / 9 novembre 2012 - 24 février 2013**

- Offrir 20 entrées pour l'événement
- Offrir 5 catalogues

## ARTICLE 7 – DROIT DE COMMUNICATION SUR LES ÉVÉNEMENTS

Pour la durée de la convention, dans le cadre des événements pré-cités La TCAR – Réseau Astuce pourra utiliser pour toute communication, promotion, publicité interne et/ou externe, l'appellation spécifique de ces derniers et/ou le nom des musées de la Ville de Rouen de Rouen et leur logo ainsi que les éléments promotionnels remis par le musée des Beaux-Arts de Rouen (ex. : illustrations, images, photos, sons, etc.)

Si la TCAR – Réseau Astuce doit éditer des documents dans le cadre de l'opération, il devra impérativement être demander un BAT aux musées de la Ville de Rouen afin d'obtenir son accord exprès.

Ces BAT seront validés par Virgil Langlade, Responsable Communication & Mécénat aux Musées de la Ville de Rouen.

## ARTICLE 8 - DURÉE

La présente convention est conclue pour une durée déterminée, elle prend effet à compter du 15 juin 2012 et expire le 26 mai 2013 de plein droit.

## ARTICLE 9 - RÉSILIATION ET LITIGES

En cas de non-respect des parties et engagements souscrits au titre de la présente convention, à partir de la date de la signature, l'autre partie pourra, après envoi par lettre recommandée avec accusé de réception d'une mise en demeure restée sans effet pendant une semaine, résilier la présente convention sans droit à indemnité pour sa cocontractante.

En cas de litige en relation avec le présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation amiable, tout litige résultant de l'exécution ou de l'interprétation des présentes sera de la compétence du tribunal administratif de Rouen.

Fait à Rouen

Le .....  
en deux exemplaires originaux

Pour la Ville de Rouen  
Laurence Tison  
Adjointe au Maire chargée de la Culture

Pour La TCAR – Réseau Astuce  
Stéphane Guenet  
Président